

**INSCRIPTION - CONTRAT - REGLEMENT**  
**Bourse aux vêtements, jouets et puériculture**  
**Dimanche 19 MARS 2023 de 8h30 à 12h30**  
**Salle de la Zinsel – 67330 Dossenheim/Zinsel**  
**Contact : ADOLFF Nadège : 06.32.84.34.62 après 18h**  
**Mail :nfrancois67@gmail.com**

Je soussigné(e),  
NOM / Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal / Ville : .....  
Téléphone : ..... Adresse mail :.....  
Souhaite réserver :.....table(s) X 10€ et .....portant X 1€  
Nature des objets exposés (à remplir obligatoirement) : .....

Les réservations ne sont effectives qu'à réception :  
-du présent contrat complété et signé (**avant le samedi 11 MARS 2023, délai de rigueur et dans la limite des 70 places disponibles**),

-et de son règlement à l'ordre de l'USEP Les Loups DOSENHEIM et envoyé à l'adresse suivante :

**Ecole Primaire**

**2 rue de l'école - 67330 Dossenheim sur Zinsel**

**Un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé.**

**Art 1 :** Les tables (environ 2m x 1m) sont au prix de **10** € (dix euros), limite fixée à 4 tables maximum.  
Des portants sont disponibles au tarif de **1** € (1 euros) et seront à payer sur place, sous réserve de disponibilité (12 portants)

**Art. 2 :** Il n'est accepté aucune vente de nourriture, d'animaux ou d'articles neufs.

**Art.3 :** Je dois être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour tout incident qui surviendrait sur et autour de mon stand.

**Art.4 :** La commune de Dossenheim sur Zinsel ainsi que l'école primaire déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou sinistre des objets et en cas de litige avec les agents des contributions, de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes.

**Art. 5 :** **L'accueil des vendeurs ayant réservé et payé se fera le dimanche 19 mars à partir de 7h.** Au delà de 8h30 l'organisateur se réserve le droit de disposer des places sans qu'aucun remboursement ne puisse être effectué. Fermeture au public à 12 h 30. Rangement achevé à 14 h 00.

a) Les aléas de la météo ne pourront en aucun cas occasionner un remboursement des droits d'inscription.

b) L'exposant s'engage à prendre possession de la place attribuée par le placier.

c) Les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leur installation et de leur montage. Il leur est demandé de **laisser propre l'emplacement qui leur a été attribué. (Vous devrez remballer tous vos déchets et les ramener chez vous) Prévoir grand sac poubelle pour mettre vos articles que vous pouvez donner à la fin (Fringerie Dettwiller – Boutique Solidaire+ Restos du Cœur )**

d) Trois chaises par table sont fournies par l'organisateur.

e) Les transactions effectuées sous la seule responsabilité des parties concernées.

f) Les exposants ne pourront remballer avant 12h30 heures, ce par respect pour le public, pour les autres exposants et par sécurité pour tous.

Après déballage, l'exposant est tenu de sortir son véhicule de l'enceinte de la salle de la Zinsel.

**Art.6 :** J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat règlement et m'engage à me soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

**SIGNATURE :**